



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Un gouvernement obstiné à frapper les privé.e.s d'emploi**

La Ministre du travail, Élisabeth Borne, vient d'annoncer l'arrêt, à fin mai, des prolongations de droits pour les privé.e.s d'emploi dont les droits arrivent à terme pendant le confinement, alors qu'on ne connaît toujours pas la fin des restrictions de l'activité et que les embauches en CDI et même en CDD ne donnent pas de signe de reprise globale. On relève bien, par contre, la multiplication des licenciements, avec des plans sociaux souvent opportunistes.

Les reports de fin de droit ont permis de tenir quelques semaines mais ils n'ont fait que reporter l'échéance. Comme lors des précédents confinements, ils n'ont rien changé à l'épuisement des allocations pour la majorité : il n'y a eu aucun report des jours d'allocation utilisés pendant la durée des confinements.

Pour résumer, celles et ceux qui ont perdu leur emploi, celles et ceux qui n'ont pas été couverts par l'activité partielle (nombreuses et nombreux parmi les travailleuses et travailleurs en CDD), celles et ceux qui ne retrouveront pas de travail, notamment dans les secteurs à l'arrêt (tourisme, hôtellerie, restauration, événementiel, culture, etc.), seront déjà beaucoup à se trouver sans emploi et sans revenu au 1<sup>er</sup> juin.

Quant aux artistes et techniciens intermittents du spectacle, en pleine occupation des lieux culturels, solidairement avec des professions durement touchées, en lutte pour travailler, obtenir des droits pour toutes et tous, elles et ils savent que leurs droits ne seront pas prolongés suffisamment dans ce contexte.

Pire encore avec l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> juillet, de la réforme voulue par le Gouvernement qui va entraîner la baisse dramatique des allocations chômage pour 1,15 million de personnes, puis encore plus de 500 000 personnes à une date indéterminée en 2022 !

La CGT revendique du travail pour toutes et tous, une protection sociale à la hauteur des besoins, en commençant par le retrait de la réforme de l'assurance chômage.

C'est le sens des mobilisations du 23 avril et jusqu'au 1<sup>er</sup>-Mai !

Montreuil, le 20 avril 2021